

combien ces idées me sont chères. Mais ceux qui ont des yeux n'ont point vu et ceux qui ont des oreilles n'ont point entendu. Ils ont confié l'examen de ces livres scientifiques à quelques scribes malveillants et à quelques-uns de ces moines dont la cuculle abrite amoureusement l'ignorance et l'aumône. Remarque qu'on ne les a point condamnés en détail ; on n'en a point extrait telle ou telle proposition particulièrement dangereuse. On les a condamnés en bloc ce qui permettait de le condamner sans examen : c'était plus simple.

— C'était plus sûr, murmura M. Bergeret ; il est difficile de faire à l'esprit critique sa part et si l'on accorde un iota, le mot y passe et la page.

— Que dites-vous ? interrogea M. l'abbé Lantaigne.

— Rien, répondit M. Bergeret, j'annote une oraison funèbre.

— Mais l'Eglise, reprit M. Lantaigne, ne veut plus être qu'un parti politique, elle qui par sa définition devrait être au dehors et au-dessus de tous les partis. Le jour où Montalembert, âme généreuse mais esprit borné, constitua en France un parti catholique — qui ne voit que ces deux mots sont contradictoires — il dépeçait l'Eglise de ce caractère d'universalité qui est le fleuron divin de sa couronne ; il l'humilia ; il l'amoindrit. Et cette humiliation, pour être douloureuse, n'en était pas moins absurde. Aujourd'hui l'Eglise n'est même plus un parti, et cette maîtresse de la France et du monde s'enrôle et sert. Esprit de vertige et d'erreur ! égarement ! incohérence ! l'anneau du pêcheur est à la fois trop étroit et trop large. Intransigeante là où elle pourrait, sans se renier elle-même, céder ; conciliante là où elle devrait repousser, de par ses principes essentiels, tout essai de conciliation, l'Eglise va, incertaine et titubante, vers un avenir d'abandon et de ruine.

Ainsi vaticinait M. l'abbé Lantaigne, sous l'orme du mail, pareil à prophète Jérémie, cependant que des nuages gris recouvraient le ciel d'abord mouvant d'un manteau lourd, immobile et monotone.

« Pourtant, hasarda M. Bergeret, les évêques de Paris, d'Autun, de Tourcoing... »

« Eh ! interrompit M. Lantaigne, on sait que NN. SS. les évêques ne pratiquent qu'en esprit la pauvreté évangélique. »

Et M. Bergeret se souvint ; il se rappela que Mgr Guirel, jadis professeur d'éloquence au grand séminaire et concurrent heureux de M. Lantaigne à l'évêché de Tourcoing, venait d'adresser aux fidèles de son diocèse une lettre pastorale où étaient énergiquement condamnés l'abbé Loisy et sa doctrine.

M. Bergeret, le regard lointain, souriait à ses pensées.

Paul VRAL.

REVUE DE LA PRESSE

De l'Action :

Tous les artifices de la déclamation, tous les parti-pris de l'oubli historique ne sauraient, contre leur incertitude, prévaloir. Que les patriotards boulangistes et nationalistes aient feint de croire que l'alliance russe était destinée à permettre la guerre de la Revanche, c'est leur affaire. Que les monarchistes et impérialistes aient compté sur l'alliance de la République Française avec l'empereur de Russie pour essayer d'entraîner, par d'incessantes compromissions, l'opinion publique et la démocratie vers une réaction autoritaire, c'est trop certain.

Les uns et les autres se trompaient. Les menées des uns et des autres ne peuvent rien changer au fait historique. L'alliance russe a été acceptée par la démocratie et fêtée par elle parce qu'elle a passé, après une période d'anxiété, trop justifiée, comme une garantie nécessaire de paix et comme une sauvegarde contre l'Allemagne.

M. Jules Legrand, dans la *Petite Gironde* s'étonne du vote du Sénat qui a repoussé un amendement tendant à établir que le titre d'ancien élève d'écoles Polytechnique, Centrale, Institut agronomique pourrait être assimilé à celui de licencié :

Certes, le diplôme de licencié est honorable ; il marque un degré au-dessus de celui de bachelier : il prouve que l'on a complété ses études secondaires par des connaissances à la fois un peu plus étendues et plus spéciales, mais il ne prouve que cela. Quel rapport établir entre la préparation du licencié, fut-elle exceptionnellement soignée, et celle de l'ingénieur qui, d'abord, pour être admis à l'École a dû affronter un redoutable concours, puis s'est trouvé, pendant deux ou trois ans, en un contact quotidien avec les plus éminents professeurs de l'Etat, et, sous leur contrôle, s'est initié aux théories les plus hautes et les plus ardues de la science, pour en dégager plus tard, dans sa carrière, les innombrables applications ?

De la *Dépêche*, au sujet des attaques dont est l'objet M. Jaurès de la part des nationalistes :

Dans toutes les attaques qui s'acharnent sur Jaurès, il ne faut voir qu'un effet de la basse jalousie que son talent inspire aux médiocres, ou de l'intrigue de quelques ambitieux attardés à la conjonction des centres et qui cherchent à discréditer dans sa personne le parti socialiste. Entre ces deux mobiles, aussi vils l'un que l'autre, ses ennemis ont le choix. Ils devraient, toutefois, y mettre quelque pudeur. De quelque côté qu'on les regarde, ce sont là de vilaines que relles.

Revue de la Presse locale

Du Réformateur :

Nous reconnaissons, volontiers, que les temps deviennent durs pour nos adversaires et que Sénat et Chambre des députés n'ont pas l'air de vouloir leur laisser lourd à glaner sur l'éducation de l'âme française, dans un avenir peu éloigné — Sénat et Chambre sont en train de travailler à des lois après lesquelles les jésuites sont capables de s'éteindre par inanition.

Dans l'*Union Républicaine*, M. Marmiesse dit, en parlant de la décision prise par la Commission des travaux publics, contre le salaire des ouvriers auxiliaires de la mairie :

La décision de cette commission est mauvaise. Je veux bien croire que ses membres sauront le reconnaître et qu'ils ne négligeront rien pour que la journée des ouvriers auxiliaires de la Mairie soit de nouveau portée à 2 fr. 50.

Je ne pense pas qu'un Conseil municipal il puisse se trouver un seul homme qui ose affirmer publiquement au grand jour, que s'il y a des économies à réaliser dans le budget communal, elles doivent porter sur les salaires ouvriers ?

Dans la *Défense*, M. l'abbé Viguié, répond à des contradicteurs qui avaient démontré qu'on ne peut croire à l'infailibilité de l'Eglise, puisque l'Eglise a condamné Gallée :

Même au point de vue scientifique, dit l'abbé Viguié, en condamnant le système de Gallée, les membres de la Congrégation du Saint-Office n'ont peut-être pas commis d'erreur.

D'après les idées du professeur de Padoue, le soleil est dépourvu de tout mouvement local. Or, le contraire est aujourd'hui démontré.

Le *Quercinois* publie un discours que M. Doumer professeur à la Faculté de médecine de Lille, prononça en faveur de la Patrie Française :

Elle (la Patrie Française) doit planer au-dessus de tous les partis, au-dessus de toutes les classes, au-dessus de toutes les religions ; s'allier avec un parti, avec une classe, avec une religion, c'est s'amoindrir, se compromettre. N'eût-elle pas dû épouser leurs querelles ? Elle se serait aliéné du même coup les hommes qui appartiennent aux autres partis, aux autres classes, aux autres religions.

Nous adressons à M. Ségala nos plus vives félicitations.

CHRONIQUE LOCALE

Accidents

Dans un tableau récapitulatif des accidents que l'*Officiel* publie par département, nous relevons pour le département du Lot pour l'année 1903 : 19 accidents dont ont été victimes 19 hommes ; il y a eu 2 cas de mort et 17 cas de incapacité permanente.

CAHORS

Aux ouvriers sans travail

Les 2 francs par jour

Quelques édités ont voulu faire des économies, tout en essayant de se tailler un peu de popularité parmi les ouvriers dont la situation durant cette mauvaise période de chômage était par trop précaire.

Comme cela se passe tous les 4 ans, à la veille des élections municipales, ils ont décidé en séance privée, en commission des travaux publics, que pour l'entretien des rues, aux ouvriers municipaux on adjoindrait des auxiliaires, auxquels on paierait une journée de 2 francs, soit 0,50 centimes de moins qu'aux premiers.

Pourquoi cette différence ? Pourquoi cette diminution ? tous les ouvriers occupés par la municipalité ne sont-ils pas chargés d'exécuter les mêmes travaux ? Si.

Les auxiliaires sont-ils considérés comme moins aptes que les titulaires à exécuter ces travaux ? Non.

Je le disais tout à l'heure : des membres de la Commission des travaux publics ont voulu se tailler une réclame auprès des électeurs en vue des élections municipales ; voilà le seul motif ; mais ils ont lésiné sur le prix de cette réclame.

Toutefois, le point que je tiens à faire ressortir de cette question dont s'est occupé également notre confrère Marmiesse, dans l'*Union* de dimanche, c'est que des individus, politiques sans vergogne, sans sincérité, ont essayé de rendre M. Mazières, le dévoué adjoint au maire, responsable de la diminution des 50 centimes.

Je n'ai aucune qualité, certes, pour défendre M. Mazières contre les attaques dont il serait l'objet de la part d'adversaires loyaux ; mais quand on voit, quand on connaît les individus qui vont de porte en porte, dire « sous le sceau du secret » que la mesure prise au préjudice de travailleurs est l'œuvre du seul administrateur excellent que, depuis de nombreuses années, ait eu notre ville, on ne peut s'empêcher d'être indigné et de protester.

C'est une manœuvre, rien qu'une manœuvre.

La mesure a été prise, ouvriers de Cahors, par la Commission des travaux publics du Conseil municipal.

M. Mazières ne fait pas partie de cette Commission : c'est M. Parazines, qui en est le Président.

C'est cette Commission qui, seule, a décidé de donner du travail à des ouvriers — en vue de la période électorale, — mais à bon marché.

M. Mazières n'est donc pour rien dans cette mauvaise mesure.

Cherchez, citoyens, à qui donc peut profiter la calomnie répandue.

Louis BONNET.

Compatriote

Nous apprenons avec plaisir que M. Ségala, professeur à l'école primaire supérieure de Pau, est nommé en la même qualité, en avancement, à l'école primaire supérieure de Toulouse.

Nous adressons à M. Ségala nos plus vives félicitations.

Conférences de la Mairie

La prochaine Conférence de l'Hôtel-de-Ville aura lieu mercredi prochain 24 février, à l'heure ordinaire.

Elle sera faite par M. Poux, professeur agrégé des lettres.

Sujet : *Le théâtre de Rostand.*

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le vendredi 26 février 1904, à 8 heures précises du soir.

Ordre du jour :

Nomination des Commissions. Dépenses imprévues. — Compte rendu.

Salaires des cantonniers communaux. — Demande d'augmentation. Pétition des habitants de la rue Barrée.

Demande de remise de frais d'étude par Mesdames Hava et Nayrac. Demande des syndicats ouvriers de la ville.

Urinoir de la halle. — Réparations à faire. Traverse de Cahors. — Construction d'un aqueduc collecteur.

Question des eaux. — Proposition de M. l'Ingénieur en Chef. Renouvellement d'assurances contre l'incendie, ancienne maison Andurand et Théâtre.

Pétition des Matelassiers. Legs Teyssère. — Conférences. Octroi. — Réparations au bureau du pont Valentré.

Rapports des Commissions.

Distinction honorifique

Dimanche M. Mazières a fait remettre à M. Esclavissat, conducteur à l'imprimerie du *Journal du Lot*, le diplôme de la mention honorable qui lui fut décernée par M. le Ministre de l'Intérieur, en récompense des services rendus à la cause de la Mutualité.

Nous sommes heureux d'adresser à nouveau nos félicitations à M. Esclavissat pour cette distinction méritée.

Nécrologie

Nous apprenons la mort de M. Teyssonnières, père de M. Teyssonnières, contrôleur des mines à Cahors, décédé à l'âge de 68 ans.

Nous adressons à notre ami et à sa mère nos plus sincères condoléances. Les obsèques de M. Teyssonnières père, auront lieu demain matin, mercredi, à 9 heures et demie.

Tombola au bénéfice des pauvres

Le tirage de la tombola de charité organisée par les Sociétés cadurciennes réunies, aura lieu publiquement le dimanche 28 février, dans la grande salle du rez-de-chaussée du collège de jeunes filles, à 2 heures de l'après-midi.

La remise des lots gagnés commencera sitôt après le tirage et se continuera tous les jours de la semaine suivante de 2 heures à 6 heures du soir.

La Commission remercie chaleureusement les commerçants et toutes les personnes qui ont bien voulu offrir des lots.

Elle adresse aussi tous ses remerciements aux dames patronesses qui, par leur zèle, ont assuré le placement des billets.

Grâce à ces concours désintéressés le résultat de la tombola de charité sera très appréciable et permettra de soulager beaucoup de misères.

Les derniers billets sont en vente chez M. Péfourque « *A la Pensée* », boulevard Gambetta.

Prix du billet : 0 fr. 25.

Tribunal Correctionnel

Audience du 22 février.

Au début de l'audience le tribunal rend son jugement relatif à l'appel

d'un jugement de simple police condamnant les sieurs Eugène Aunac, Marcolin Alibert, Félix Vignoles, et Jean Delmon de Valprionde, à 15 fr. d'amende pour tapage injurieux et à 10 fr. pour jet de pierres sur un édifice public.

Delmon et Alibert, sont relaxés et le jugement est confirmé en ce qui concerne Vignoles et Aunac.

— Auguste Brouguil, 55 ans, métayer à Luzech, est condamné à 10 fr. d'amende pour avoir pêché à l'aide d'engins prohibés.

— H. A... 17 ans, de Cahors, inculpé d'un vol de truffes, au préjudice du sieur Clary, est condamné à 100 fr. d'amende avec sursis.

— Joseph Delsol, 27 ans, scieur de long, prévenu du double délit de vagabondage et de tentative de vol au préjudice du sieur Castanié, de Marmignac, est condamné à un mois de prison.

Le Théâtre des Nations

Nous voici revenus, avec le *Théâtre des Nations*, au temps qui fit le bonheur d'une certaine génération où l'opérette florissait à Cahors.

Le nombreux public qui, assistait à la soirée de début s'est montré en somme très satisfait. C'est que la troupe du théâtre Casti compte parmi elle quelques artistes dont l'ensemble est très satisfaisant, eu égard à la tâche qu'ils s'imposent.

C'est d'abord Mme *Lejeune* une artiste qui possède bien ses planches et use de sa voix chaude avec une aisance qu'il faut noter ; ensuite Mme *Coulet* à la jolie voix, et à laquelle il ne manque que de surveiller un peu plus ses respirations et son articulation pour être fort agréable dans son genre ; M. *Marc*, un ténor doué d'un organe léger, mais de la plus flatteuse saveur, M. *Loual*, dont le timbre un peu inégal ne manque pas d'ampleur et de sonorité. Le premier et le second trial sont à l'avenant.

Les Chœurs quoique chantant un peu fort et toujours à l'unisson, ce qui est fâcheux comme effet, sont suffisamment solides.

M. *Lejeune*, au piano, fait de son mieux pour remplacer un orchestre absent.

Enfin tout ce monde s'agit dans un milieu qui ne manque ni de fraîcheur ni de confort.

Un conseil pour terminer : Les artistes de la troupe Casti feraient peut-être bien de ne pas oublier que, s'il y a au Théâtre des Nations et même des débuts, de tradition, pour ainsi dire, il n'y a rien de plus dangereux que les hésitations, et la négligence dans le dialogue.

Ces réserves faites, nous pensons que le *Théâtre des Nations* est assuré d'un beau succès à Cahors.

LES DRAGONS DE VILLARS

Théâtre de Cahors

Le mercredi 9 mars l'excellente troupe Raymond Marot donnera sur la scène de notre théâtre en représentation :

LES VIVACITÉS DU CAPITAINE TIC

comédie en 3 actes de Labiche et Martin.

L'ARTICLE 330

comédie en 1 acte de M. Courteline :

LA SURPRISE

à propos en 1 acte, en vers, de Castiglioni.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 25 ET 28 FÉVRIER 1904

Mazantini P. R.	José Ervot.
A Passe-Pied	Gillet.
B Babilage	Adam.
Si j'étais Roi (Fantaisie)	Desormes.
Vénézia (Valse)	Bosc.
Ronde des Petits Pierrots	Bosc.

Allées Fénélon, de 3 à 4 h.

Arrondissement de Cahors

Castelnau-Montratrier. — *Distinction honorifique.* — M. Tailhade Adolphe, secrétaire de la Mairie de Castelnau-Montratrier et secrétaire de la Société de secours mutuels, vient de recevoir du ministre de l'Intérieur, la médaille d'honneur (médaille d'argent, en récompense de ses bons services).

Nous sommes heureux de le féliciter de cette distinction méritée.

Saint-Cernin. — *La lutte prochaine.* — Quoique le canton de Lauzès semble définitivement conquis à l'idée républicaine, il paraît que les réactionnaires se préparent aux luttes futures avec une fébrile impatience.

Dans certaines communes voisines, les listes électorales sont mises en coupe réglée et beaucoup d'électeurs qui avaient conservé leur domicile d'origine ou ils faisaient acte de citoyen, seront certainement évincés si les délégués administratifs ne font pas tout leur devoir.

Ce réveil de la réaction coïncide avec l'approche des élections municipales. Les curés, partout où ils ont quelque action — et ils en ont un peu partout — soufflent le feu avec leur duplicité habituelle.

Il paraît même qu'on songe déjà aux élections au conseil d'arrondissement et qu'un candidat bien connu des *Croix* et de la *Défense* serait prêt à prendre en main le drapeau clérical-nationaliste tombé des mains défaillantes de M. l'abbé Magne.

Certes, il n'y a rien à craindre pour le moment de ce retour offensif de l'ennemi ; mais qui peut répondre de l'avenir ? Notre canton, comme bien d'autres, n'a aucune organisation politique — une seule commune excepté et peut-être parce que la réaction en a fait sa forteresse — Rassurez-vous, ce n'est pas Blars, c'est Sabadel.

Il y a pourtant dans chaque commune du canton un noyau solide de républicains. Qu'attendent-ils pour former des Comités ? Ne pourriez-vous pas nous aider au *Journal du Lot* ?

Nous ne pouvons qu'approuver entièrement l'idée de notre correspondant que nous remercions bien vivement de l'intérêt qu'il nous porte.

Déjà, plusieurs de nos amis, fermes républicains, isolés au milieu de nombreux et militants cléricaux, ont prouvé leur ferme attachement aux idées démocratiques et en nous demandant notre concours, font leur possible pour que ce concours soit efficace.

Invités par tous ces amis et correspondants, nous adressons à nouveau un appel à tous les républicains qui veulent enfin avoir un organe, une tribune pour défendre et répandre les idées démocratiques, démasquer et écraser la réaction, toutes les réactions.

N. D. L. R.

Le Boulvé. — *Accident mortel.* — Le nommé Emé Brugalières, âgé de 18 ans environ, de la commune de Floresas, était occupé à extraire du gravier au lieu dit du Banedel, commune du Boulvé, lorsque un bloc énorme de gravier se détachant, lui tomba sur le corps et l'écrasa littéralement.

Un peu après, des passants voyant la charrette chargée et n'apercevant pas le conducteur, visitèrent les lieux, et trouvèrent enfin le corps du malheureux garçon.

Naturellement, Gontran eut les honneurs, puis M. Rupert et enfin vint le tour d'Hector.

Le meunier ne se rappelant pas son nom dit seulement avec vivacité :

— Un ami de M. Chavenay.

Suzanne, avec ce coup d'œil de femme qui fait une révérence, remarqua que l'ami de M. de Chavenay était un fort beau garçon et qu'il jetait sur elle un regard véritablement flatteur et satisfait.

Ces messieurs passèrent dans un petit salon, meublé avec goût et qui était l'œuvre et le lieu préféré de Suzanne. Puis la meunière s'excusa de les quitter pour veiller aux apprêts du dîner.

Thomas Rupert était un homme d'observation. Il avait remarqué l'air épanoui d'Hector succédant à son mépris. Il avait vu la révérence un peu plus prolongée de Suzanne, et il s'était dit, comme s'il eût dirigé les événements qui se préparaient :

— Voilà les parties en présence, il n'y aura plus qu'à souffler le feu.

Puis comme on causait de choses et d'autres, il aperçut un visage de jeune homme se coller aux vitres de la fenêtre.

— Ah ! dit-il, ici un curieux ou un jaloux ; nous verrons bien.

Il fit, un pas vers la fenêtre et la figure disparut.

(A suivre.)

EUILLETON DU « Journal du Lot » 4

LES DRAMES DU CŒUR

PAR A. VILLIERS

PREMIER ÉPISEODE

LE MOULIN GALANT

II

Le Moulin

Les mauvaises langues (y en a-t-il de bonnes ?) ont prêté à la meunière beaucoup d'amants, mais nous sommes en mesure d'affirmer au lecteur que, si la coquetterie imprudente avait donné prise à la médisance, l'épouse était restée digne de l'amour profond qu'elle avait inspiré à son mari.

François ne la contrariait en rien, au contraire ; l'excellent homme allait au devant de tous ses desirs, disons même de ses caprices.

En 1850, François Chopin avait quarante ans ; Suzanne venait d'atteindre sa vingt-cinquième année ; ils n'avaient pas d'enfants, ce qui rendait parfois le meunier soucieux, mais, sur ce chapitre,

reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec l'Agence Havas.

tre, il ne pouvait que se conformer à la volonté de la nature.

Suzanne, comme nous l'avons dit, n'avait donné à son mari aucun sujet de plainte, mais elle n'avait pour lui qu'un attachement relatif, basé plutôt sur la complaisance qu'il montrait pour elle que sur un amour partagé.

Elle ne s'était peut-être jamais posé cette question : Est-ce que j'aime mon mari ? Et cela sans doute parce qu'elle n'avait pas encore rencontré jusque-là celui qui devait réellement faire battre son cœur.

Lorsque François Chopin avait pris possession du moulin, il y avait trouvé un jeune garçon meunier nommé Eustache que son prédécesseur lui recommanda à cause de sa conduite et de son zèle au travail.

Eustache devint dévoué pour ses nouveaux maîtres.

Naturellement économe, il devint presque avare. Plus de danse, plus de jeux, plus de plaisirs.

Eustache ne sortait pas du moulin ; sa seule distraction était de passer sa soirée près de Mme Suzanne, ou de cultiver ou d'arroser les fleurs, le dimanche, dans le petit jardin sur pilotis qui suivait le moulin.

Le fait vrai est qu'Eustache était devenu éperdument épris de sa maîtresse dès le premier jour qu'il l'avait vue.

D'un caractère sombre et peu communicatif, il nourrissait cet amour sans espoir depuis cinq ans, épiant la meunière comme eût pu le faire un mari jaloux.

Eustache était l'esclave dévoué et timide de Suzanne, il était le chien du moulin, mais dans son cœur grondait sourdement un amour insensé, qui devait donner naissance à une jalousie implacable. Le malheureux était jaloux de son maître, et pourtant il avait deviné facilement que François n'était pas aimé.

Il n'avait jamais osé parler de son amour dans la crainte d'être chassé du moulin et de perdre ainsi le seul bonheur qui lui fut permis... voir la belle Suzanne.

A quoi aboutirait ce grand amour ? Qui viendrait rompre le silence du cœur ? Silence terrible et menaçant ! Eustache n'en savait rien et ne s'occupait pas de cela, il était presque heureux de la position qu'il s'était faite, heureux d'un sourire insignifiant, heureux d'un soupir, heureux surtout de la confiance que la meunière lui accordait quelquefois.

Suzanne s'était aperçue depuis longtemps de cette passion, et quoiqu'elle restât indifférente elle se sentait flattée et ne faisait rien pour éloigner d'elle ce feu qui couvait. La coquette, au contraire, l'attisait parfois d'un regard,

parfois d'un mot, juste assez pour entretenir la flamme dans ce foyer ardent.

Telle était à peu près la position respective des habitants du Moulin Galant, le soir où Thomas Rupert, Gontran de Chavenay et Hector Favrol vinrent y demander asile.

Depuis plusieurs années, François avait invité Gontran, son propriétaire, à venir faire l'ouverture de la chasse, mais le jeune homme n'était pas venu.

Cette fois encore, il avait réitéré son invitation, sans compter qu'elle serait prise en considération. Elle serait restée non avenue si Gontran ne l'eût reçue devant M. Rupert, qui manifesta le désir de l'accompagner ayant, disait-il, affaire au Moulin-Galant pour quelques jours. Hector Favrol appuya de tout son crédit l'invitation du bon François et la partie fut décidée.

A tout hasard, Suzanne avait fait un peu de toilette, ce qui avait fait froncer le sourcil à Eustache, qui n'aimait pas les réceptions, car il trouvait que la meunière s'y montrait trop avenante.

Comme sept heures sonnaient, on frappa à la porte charretière, et les chiens aboyèrent.

François s'élança et vint ouvrir à ses hôtes. Son visage franc, ses manières larges plurent à Gontran, qui lui serra la main.

— Mon cher M. Chopin, lui dit-il, je viens renouer connaissance avec vous,

et je vous amène deux de mes amis, MM. Thomas Rupert et Hector Favrol.

— Je connais déjà M. Rupert, dit François, et je suis heureux de le recevoir chez moi ; il se souviendra peut-être d'un de ses plus humbles clients.

Tous les clients qui paient exactement sont égaux devant ma caisse, répondit Rupert, et, à ce titre, vous êtes un de mes premiers.

Hector avait jeté un regard quelque peu dédaigneux sur la cour exigüe, sur le bâtiment lézardé et sur l'apparence chétive de la propriété relativement aux grandes usines de France que les Parisiens ont l'habitude de visiter.

Des personnes parentes de la famille furent averties de l'effroyable accident, et l'on transporta le corps chez ses parents dont la douleur est immense.

P. S. — Cela est arrivé le 19 à 3 h. du soir.

Prayssac. — Foire. — La foire qui devait se tenir le 16, n'ayant pu avoir lieu à cause du mauvais temps, se trouve renvoyée au vendredi 26 courant.

Les vendeurs et les acheteurs trouveront ce jour-là toutes facilités pour leurs affaires, car cette foire conservera l'importance habituelle de nos grands marchés.

Arrondissement de Figeac

Port de Gagnac. — Les inondations. — Depuis 12 jours les eaux ont envahi notre commune, Port-de-Gagnac, sur une longueur de 600 mètres, la rue était recouverte de 60 à 75 centimètres d'eau; la route était impraticable et par deux fois les propriétaires ont sorti leurs bestiaux qui couraient un grand danger d'être noyés.

Le facteur-récepteur pour faire son service, était obligé de passer sur la voie ferrée pour aller prendre les dépêches au train de 6 heures du matin. Les eaux venaient dans les étables, dans les caves.

Depuis bien des années les habitants du Port-de-Gagnac demandent à l'administration des Ponts et Chaussées satisfaction pour la réparation des chemins de Port-de-Gagnac, qui se trouvent impraticables.

Figeac. — Aliénation mentale. — Samedi dernier, Julie Roudergue, âgée de 50 ans, limonadière, rue Cariale, atteinte depuis quelques jours d'aliénation mentale, a été conduite à l'hospice par les soins de M. le commissaire de police.

Cette dame a été dirigée dimanche matin sur l'asile des aliénés de Leyme vétérinaires diplômés. — Voici la liste des vétérinaires diplômés établis dans l'arrondissement de Figeac, dressée pour l'année 1904 : M. Gilbert Campagne, à Figeac ; Guillaume Corn, à St-Céré ; Jules Austruy, à Cajarc ; Pierre Baffara, à Puybrun.

Bédou. — Foire. — Notre foire de février qui a été tenue vendredi dernier, a été peu importante à cause de l'inondation qui recouvrait encore les plaines de Ceint-d'Eau, de Bédou et de Boussac et qui rendait difficiles les communications entre ces diverses communes.

Néanmoins il s'est traité quelques affaires sur les bœufs d'attelage dans les prix de 450 à 850 fr. la paire. On verrait avec plaisir certains habitants de la commune mettre un peu plus d'empressément à conduire leurs bestiaux sur notre champ de foire.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon. — Le Carnaval. — Les jeunes gens de Gourdon avaient promis cette année d'égayer et d'amuser la population gourdonnaise pendant les fêtes de carnaval. Ils ont tenu parole, bravant les intempéries de la saison, ne craignant ni le vent, ni la pluie qui n'a cessé de tomber.

Nous nous empressons de les féliciter de leur dévouement et de la bonne tenue qu'ils n'ont cessé d'avoir, même dans leur costume grotesque pendant ces trois jours.

La population de Gourdon a été très satisfaite et s'est bien récréée des amusements et des sujets que la jeunesse avait choisis tel que le charlatan ou vulgairement l'arracheur de dents.

La fête du lundi ne fut pas si belle, quelques masques seulement parcoururent les rues, notre jeunesse se réservant pour le mardi gras.

Le sujet choisi était un grand cirque ménagerie avec exhibition de phénomènes de toutes races, c'est ainsi qu'ils nous ont exhibé ce que Barium lui-même n'avait pu faire, l'homme-mouton. La jeunesse avait organisé aussi des bals pour le dimanche et le mardi ; ces bals furent des mieux réussis et durèrent jusqu'à des heures assez avancées de la nuit.

Le mercredi se termina par l'enterrement de carnaval, la cérémonie fut des plus curieuses, car c'était un enterrement de 1^{re} classe.

En somme bonnes fêtes pendant ces quelques jours, ce qui sortit un peu ce pauvre Gourdon de sa torpeur et de sa monotonie.

Je crois être l'interprète de la population tout entière en remerciant vivement la jeunesse gourdonnaise et en engageant à nous servir quelque autre chose pour la mi-carême.

Martel. — Marché aux truffes. — Les truffes qui se sont vendues au marché de samedi peuvent être évaluées entre 35 et 40 quintaux.

Les prix au kilo ont varié entre 6 fr. 50 et 8 fr.

Malgré que la saison s'avance, les truffes sont toujours belles et de bonne qualité.

Payrac. — Réponse à un lecteur. — « Le Christ au Vatican » est en vente chez M. Samuel Porchère, 7 place

Royet, St-Etienne, prix 0 fr. 30 (minimum 2 exemplaires).

Nous regrettons de ne pouvoir adresser cette belle poésie, qui est de Cabantou, de Millau, à tous ceux qui nous l'ont demandée.

(Note du Correspondant de Gignac).

Salviac. — Conférence publique. — Nous recevons de notre correspondant de Salviac, la communication suivante que nous nous empressons d'insérer ainsi que nous l'avions promis dans notre dernier numéro.

Dimanche dernier à 3 heures 1/2, a eu lieu sous les auspices de la Ligue de l'Enseignement (section de Gourdon), la conférence sur Gambetta et sa rôle dans la proclamation de la 3^e République.

Cette conférence a été présidée par M. Costes, maire de Salviac, assisté de MM. le Sous-Préfet de Gourdon et Daffas, Conseiller Général: 200 personnes environ avaient répondu à l'appel des organisateurs de la réunion.

M. Costes a rappelé le sujet de la causerie et il a donné immédiatement la parole à M. Villadiu, Inspecteur primaire, à Gourdon.

Le conférencier a posé en principe que la vie des grands hommes devait servir de réconfort à tous ceux qui éprouvent quelques difficultés dans l'accomplissement de leur rôle social. Plus qu'aucun autre, un des principaux artisans de la fondation de la 3^e République Léon Gambetta, mérite l'honneur d'être rappelé au souvenir de la génération actuelle.

Pendant quatorze ans, cet enfant du Lot a été mêlé à tous les événements de notre histoire politique. Il ne serait pas possible de raconter sa vie tout entière, aussi l'orateur limite-t-il son sujet à la période comprise entre le 14 novembre 1893, et le mois de janvier 1879. Encore ne veut-il s'occuper que du rôle politique de Gambetta pendant ce laps de temps.

La jeunesse du grand orateur est brièvement rappelée. On fait remarquer les fortes études que le futur tribun a faites pendant sa jeunesse. Puis l'affaire Baudin est étudiée au point de vue de ses origines. Des extraits de la plaidoirie du défenseur de Delescluze, que le conférencier cite de mémoire, soulèvent des applaudissements enthousiastes dans toute la salle.

Le rôle de Gambetta comme député au Corps Législatif est ensuite indiqué. L'orateur se fait une place hors de pair parmi les opposants à l'Empire. Il s'oppose avec M. Thiers au courant qui doit conduire la France dans l'aventure de la guerre de 1870 ; mais après le 19 juillet, il ne se reconnaît plus le droit de refuser les subsides nécessaires pour la guerre.

Le 4 septembre, au Corps Législatif, après la nouvelle du désastre de Sedan, Gambetta aurait voulu faire prononcer la déchéance de l'Empire par l'Assemblée. Le comte de Palikao, préférerait organiser une Lieutenance générale de l'Empire.

Les parisiens envahissent le Corps Législatif. Alors Gambetta s'élance à la tribune et prononce la déchéance de Louis Napoléon Bonaparte et de sa dynastie.

Le peuple crie : « vive la République ! » Gambetta réplique : « Qui vive la République ! allons la proclamer à l'Hôtel-de-Ville. Et aussitôt le célèbre tribun entouré par la foule s'y rendit pour proclamer la République, et faire désigner le gouvernement provisoire qui devait s'appeler plus tard le gouvernement de la Défense nationale.

Les efforts de Gambetta, comme Ministre de la guerre ne sont que rappelés. On parle cependant de la protestation des députés de l'Alsace contre le vote des préliminaires du traité de paix et de la réélection de Gambetta dans les départements de la Seine, et des Bouches-du-Rhône.

Les extraits des discours que le grand orateur prononça pendant les années 1872-1873, sont lus par le conférencier qui s'attache à montrer les qualités de l'homme d'Etat qui s'impose de plus en plus comme le chef du parti républicain.

Ensuite, on nous montre le manœuvrier parlementaire que fut Gambetta, pendant la période de désignation, qui s'éleva depuis la chute de Thiers, jusqu'à la chute de la Constitution de 1875. Gambetta n'hésita pas à se séparer de ses meilleurs amis pour assurer le vote de l'article premier du projet de M. Wallon. Ce vote ne fut acquis que par 353 voix contre 352. Cette voix de majorité suffisait toutefois pour faire de la République le gouvernement légal du pays.

Le Conférencier insiste ensuite sur les efforts que fait Gambetta pour faire accepter le principe de la seconde Chambre par les républicains avancés. Il cite des extraits du discours que fit le député de Belleville à ses électeurs le 23 avril 1875. Ces passages intéressent vivement l'auditoire.

Le rôle de Gambetta dans la préparation des élections sénatoriales de janvier 1875, est marqué soigneusement. Une forte minorité républicaine vint siéger au Sénat. Mais le scrutin libérateur fut celui du 20 février 1876 qui amena sur les bancs de la Chambre une majorité républicaine de 200 voix environ.

La lutte que les républicains entre-

prirent contre le cléricalisme provoqua les résistances de l'entourage du Maréchal qui refusa sa confiance à Jules Simon, Président du Conseil des Ministres.

Gambetta relève le gant. Il fait voter une motion dans laquelle la majorité refuse sa confiance au Cabinet de Broglie. Le Maréchal proroge les Chambres pour un mois. Ce laps de temps est employé à préparer le Sénat au vote de la dissolution de la Chambre qui fut prononcée le 18 juin 1877.

Les incidents de la période électorale qui suivit cette dissolution sont passés en revue. La candidature officielle s'étale dans toute sa splendeur. Des calomnies odieuses sont répandues contre les meilleurs républicains et celui qui est le plus traîné dans la boue c'est notre compatriote Léon Gambetta. La mort de Thiers survient brusquement le 3 septembre. Gambetta devient par ce fait, le directeur le plus influent de son parti. Il prononce des discours qui révèlent un homme d'Etat de premier ordre. Le pays conserve sa confiance au 363. Le 14 octobre est pour eux une journée victorieuse.

Le Cabinet de Broglie se retire après le vote de la motion d'enquête sur les actes du Ministère du 16 mai. M. de Rochebouët que le Maréchal chargé de faire un cabinet d'affaires se voit refuser toute confiance par la majorité républicaine. On parle d'un coup d'Etat militaire. Mais le calme et l'énergie des républicains effraye le Maréchal qui se soumet en attendant que les circonstances le forcent à se démettre.

M. Dufaure, constitue un Cabinet républicain. Le 16 mai était vaincu.

Pendant l'année 1878, Gambetta, fait une propagande très active pour préparer le triomphe des candidats républicains au Sénat. Et après le mois de janvier 1879, une majorité républicaine siège enfin sur les bancs du Sénat. Peu de temps après le Maréchal donna sa démission de Président de la République, et Jules Grévy le remplaça. Gambetta fut nommé quelques jours après Président de la Chambre.

Le Conférencier a rempli son programme. Il ne fait que rappeler ensuite les principaux événements qui marquèrent la fin de la carrière politique de Gambetta.

Il nous est impossible de donner au courant de la plume une analyse très fidèle de cette conférence dont de très nombreux passages ont été accueillis par les applaudissements unanimes. Cette leçon d'histoire contemporaine venait bien à son heure dans un milieu où les idées républicaines ont pénétré si difficilement.

M le Sous-Préfet a profité de la circonstance qui réunissait un si grand nombre de personnes du canton de Salviac, pour faire l'historique de la « Ligue de l'Enseignement » et pour indiquer le but poursuivi par la section gourdonnaise. Son exposé a été très goûté et de vifs applaudissements ont prouvé à l'orateur que ses explications avaient intéressé l'auditoire.

Un démocrate de l'endroit.

Foire. — Malgré un temps froid et pluvieux, notre foire a été très importante. Nos foirails et nos places étaient fort bien approvisionnés.

25 à 28 quintaux de truffes apportés se sont vendus de 8 à 9 fr. le kilo. Le blé a valu 16 et 17 fr. l'hectolitre ; le maïs, 12 fr.

Les œufs, toujours en quantité, 0 fr. 80 la douzaine ; la volaille, 0 fr. 60 la livre. Les bœufs gras se sont bien vendus, grandes transactions surtout sur les bœufs d'attelage ; notre foire si renommée pour les moutons gras était bien pourvue : le bétail a été vite enlevé par les nombreux acheteurs venus de Paris ou des départements environnants.

Bonne foire pour tout le monde, acheteurs et vendeurs.

Dégagnac. — Subvention scolaire. — Nous apprenons avec plaisir que, grâce aux actives démarches de notre sympathique sénateur M. Cocula, une subvention de 1.800 fr. vient d'être accordée par M. le Ministre de l'Instruction publique à la commune de Dégagnac, pour les travaux d'appropriation de l'école de Poudens.

M. Cocula vient d'en aviser M. Daffas, conseiller général du canton de Salviac. Cette solution toute favorable aux intérêts de la commune de Dégagnac, sera, pour les républicains, une nouvelle preuve du zèle et du dévouement de M. Daffas qui, nous le savons, s'intéressait tout spécialement à cette affaire.

Gignac. — Les crucifères sont mécontents. — Un court entrefilet est consacré dans la Croix à réfuter « les beautés » du Christ au Vatican dont « une tranche » a été publiée dans le Journal du Lot.

Le correspondant gignacois de la sainte feuille « ne me félicite pas de mon jugement littéraire » et me renvoie aux notes des Châtiments où je pourrais lire que ladite poésie n'est pas de V. Hugo. C'est ce que j'avais dit, ce me semble, et j'aurais pu ajouter que l'auteur était Cabantous, ancien magistrat à Millau.

Il se peut qu'elle n'a pas l'envergure d'un Hernani ; mais j'espère qu'elle est « belle » comme fond, comme justesse et véracité des idées qu'elle exprime.

Qu'est-ce que cela peut bien faire au lecteur que ce réquisitoire en règle contre les marchands du temple, soit de Pierre ou de Paul, pourvu qu'il reflète la vérité ?

Le critique éminent et retors que je sens derrière le cher correspondant del a Croix devrait être moins naïf. Il ferait un coup de force en nous prouvant que les accusations portées contre les comptables des caisses noires sont fausses, qu'elles sont dictées par un sectaire avec un parti-pris évident.

Mais non ; il s'en garde bien le monsieur, et pour cause !

Il s'est payé le luxe d'une réponse qui n'en est pas une, d'une réfutation bien pauvre ; le St-Esprit ne l'avait pas visité sans doute. Je suis à me demander quelle mouche l'a piqué pour sortir de son silence prudent !

Ai-je parlé trop irrévérencieusement de la mule ? Je le prie de m'initier prochainement au baise-mule, le sujet sera plus facile pour lui.

Qu'il lise donc plus souvent le Journal du Lot ; mieux, je le lui fournirai gratuitement à la condition toutefois qu'il rétribuera, pour de bon ce que j'ai avancé depuis le mois dernier ainsi que les faits (j'en ai d'autres au fond de la poche) que je continuerai de servir aux lecteurs.

Qu'il me permette de lui dire en terminant qu'entre son jugement et le mien il y a un fossé profond, qui ne pourra être comblé que par les ruines du grand édifice qu'a été l'Eglise romaine, sur lesquelles pousseront les germes de la pensée libre et de la science.

Il me renvoie galamment sur les bancs de l'école (sans Dieu, s'entend) ; et moi je le prie non moins galamment de ne plus quitter son... comptoir.

CRAYACHE. — Voir pour se procurer « Le Christ au Vatican » notre réponse au lecteur de Payrac.

Bulletin Financier

Dès l'ouverture de la Bourse de nombreux rachats se sont produits en même temps que des demandes provoquées par les bas cours cotés samedi.

Aussi avons-nous assisté à une reprise des plus vigoureuses dont on se rendra du reste compte à la lecture de la cote. Le 3 0/0 qui clôturait samedi à 93,55 s'est relevé à 94,90.

Les Sociétés de Crédit ont suivi le mouvement imprimé par nos Rentes : le Comptoir National d'Escompte a passé de 555 à 572 ; le Crédit Foncier finit à 680 au lieu de 661 ; le Crédit Lyonnais reprend à 1.048 ; la Société Générale à 620.

Tous nos chemins sont en hausse. Le Suez en hausse de 45 fr. cote 8.835.

Parmi les fonds étrangers ; l'Extérieure finit à 77,10 au lieu de 74,50 ; l'Italien clôture à 99 ; le Portugais à 57,40. Le Russe 3 0/0 1891 a passé de 73 à 73,85. — Le Turc Unifié est à 76,80 au lieu de 75 ; la Banque Ottomane a passé de 515 à 543.

Sur le Marché du Cuivre, la Capillitas, malgré de grands efforts de placement, reste offerte à 27 fr. Les acheteurs ne sont pas pressés et paraissent se rendre compte que le capital actuel de la Société sera tout à fait insuffisant et que la Société aura besoin de ressources nouvelles avant d'atteindre la période de rendement d'ailleurs très problématique.

Bibliographie

Parallèle du Russe et du Japonais

Du Monde Illustré : Le Russe est le soldat fruste, patient, résistant, que les guerres d'Europe ont fait apprécier. Il est doué d'un caractère calme et froid, tenant de son origine mongole une absence totale de nerfs qui le rend insensible à la souffrance et aux privations, impassible au feu, imperturbable dans le péril le plus pressant. D'une bravoure froide, automatique presque, il est, la masse, le bloc inébranlable que l'on peut placer sur un point quelconque avec une confiance absolue. D'une obéissance passive, aveugle, irraisonnée d'ailleurs, à la volonté de ses chefs, tout est réglé pour lui lorsqu'il a reçu un ordre « au nom de Dieu et du Tsar ».

Le caractère du Japonais est exactement l'inverse, brave et part, du tempérament de son adversaire ; il est aussi vif, aussi emporté, aussi impétueux que le Russe est froid et calme. D'une bravoure folle, téméraire, le Japonais court sus à son adversaire et recherche, par dessus tout, le combat à l'arme blanche — atavisme, sans doute, reste du sang des samouraïs à deux sabres. — Courage d'ailleurs aveugle, irrédécible, ne tenant nul compte des pertes subies, courant facilement à l'extermination totale. Le Japonais se révèle à la guerre un véritable asiatique. D'une férocité inouïe pendant... et après le combat, il se livre à des actes de sauvagerie horribles. Le Japonais n'a pas appris à marcher en retraite. Qu'advient-il si un jour il doit reculer !

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 27 rue Racine, Paris, 7^e — Sommaire du 21 février 1904.

V^o Nacla : Chronique. — Henri Lavandau ; L'Armoirie. — Syp : Coelo. — Pierre Sales : La course aux millions (suite). — Daniel Lesueur : Le cœur chemine (suite). — Jules Renard : Poil de Carotte (suite). — Fernand Lafargue : La Fiancée-veuve (suite). — Xavier de Montépin : La demoiselle de compagnie (suite). — Variétés. — Petite correspondance.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2447 du 20 février 1904.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Supplément hors texte : carte panoramique de l'Extrême-Orient et du Théâtre de la guerre.

Au sortir de Vladivostok. — La Flotte Russe effectue son virage en suivant le sillage du brise-glace. — Vue de la Station navale Japonaise d'Hakadate.

Traverse du Lac Baïkal : le Lac à l'embouchure de l'Angara. — Dock d'embarquement sur le brise-glace. — Traversée en traineau. — Arrivée à la gare de Baïkal. — Vaisseau Russe ayant participé aux premières opérations.

Manifestation patriotique devant le Palais d'Hiver à Saint-Petersbourg. — Vue générale de Vladivostok. — Panorama de Port-Arthur. — Chan-Hai Kouan occupé par la France à la grande muraille de Chine. — New-Chwang, l'hiver et l'été.

Carnaval de Nice. Jacques 1^{er} Empereur du Sahara sur son Trône.

L'Islande. — Ses Poneya. — Thorshavn. — Oxarafon. — Types de Fermiers et de Paysans. — Ferme Islandaise. — Les Foins. — Le Clergé à Reykjavik. — L'Hécla. — Les Pierres qui chantent.

Incendie de Baltimore : où le feu a commencé. — Une des principales rues. — Le Maire remplace le Chef-pompier. — Reste de la Nationale-Exchange-Bank. — Clarkson Street. — Le service d'ordre par la milice.

Fouilles du cimetière Sainte-Marguerite. — Restes de Louis XVII. — Où sont-ils enfouis.

Supplément sportif : Le saut basque. — Willy-Hop. — Au Vélodrome d'hiver : Départ de la Course. — Mach de Tennis.

Roman illustré : Le Roman d'un bon garçon, par Albert Cim.

Echecs par M. D. Janowski. Le numéro 50 centimes. Avis important

Tout nouvel abonné d'ici le 31 Mars recevra en prime gratuite notre Numéro de Noël.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1629^e livraison (20 Février 1904).

La Poupée du Bonhomme, par Pierre Maël. — Le legbi, par Gervais-Maisol. — Trains de luxe et trains internationaux, par Daniel Ballot. — Ma Petite, par Arthur Doullac. — Les origines du conflit russo-japonais, par Et. Leroux.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes. Hachette et Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire et illustré, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef ; Masson et Cie, éditeurs, 120, boulevard Saint-Oernain, Paris. — Sommaire du n^o 1604, du 20 février 1904.

Une grue de 150 tonnes, par Pierre de Mériel. — Les anomalies de la pesanteur, par A. de Lapparent. — Une nouvelle machine à vapeur à quatre cylindres, par Daniel Ballot. — Le nouveau mammoth de Saint-Petersbourg, par Lucien Poirissé. — L'Institut photographique Finsen, par Emile Guarin. — Une illusion d'optique, par le capitaine Hitzel. — La consommation des locomotives du Transsibérien, par R. B. — Turkestan et Boukharie, par Fr. Zeltner. — Moteur électrique minuscule, par J. L. — Chronique. — Académie des sciences ; séance du 15 février 1904, par G. de Villadeuil. — Le tourbillon humain, par G. Chalmarès.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DIPLOMÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS Consultation tous les jours de 9 h. à 5 h. 69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

BOURGET DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9 SEULE MAISON À CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée Tous les travaux sont garantis sur facture Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs GRANDE BAISSE DE PRIX

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

Monsieur L. Maury, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de médecine de Paris et de l'École dentaire de France.

Monsieur L. Morand, Chirurgien-Dentiste diplômé de la Faculté de Médecine et de l'École Dentaire de Bordeaux. Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h. Travail parfait et entièrement garanti

MANDELLI, CAHORS

En face la Mairie HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLER CORBEILLES DE MARIAGE Fantaisie. — Articles de Religion ACHAT ET ÉCHANGE DE DIAMANTS ET DE MATIÈRES OR ET ARGENT Réparation et gravure Seul représentant de l'OMÉGA Seul représentant de l'ORFÈVRE CHRISTOFFLE

Représentants sérieux sont demandés pour placer huiles et savons. Maison de 1^{er} ordre, commissions très élevées ou appointements au choix. Ecr. Célestin Berthon, propriétaire fabricant, à Salon, Bouches-du-Rhône.

ON RECOMMANDE comptable sachant sténo-dactylographie, jeune homme angevin, tr. sérieux. Instr. Intell. pouv. gérer comm. Désire sit. sûre. Meill. réf. possibles, s'ad. Agence Havas, Nantes.

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Espèces	Aménés	Vendus	Prix extrêmes	
			viande net	poisds vif
Bœufs...	3.218	2.988	44 à 76	25 à 45
Vaches...	875	792	43 à 75	24 à 44
Taureaux...	254	233	36 à 65	20 à 40
Veaux...	1.060	1.019	80 à 120	38 à 60
Moutons...	20.026	16.732	72 à 110	61 à 93
Porcs...	4.627	4.627	57 à 65	35 à 45

Vente mauvaise sur le gros bétail et les porcs, bonne sur les veaux, calme sur les moutons.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de notre feuilleton « La Marieuse », ainsi que notre chronique agricole.

BOURSE DE PARIS

RENTES ET ACTIONS	
AU COMPTANT ET A TERME	
3 0/0.....cpt	95 25
3 0/0 amor. Der. an. 1943.....cpt	94 90
3 0/0 amor. Der. an. 1943.....tme	96 25
3 0/0 amor. Der. an. 1943.....tme	96 25
Banque de France.....cpt	3740 ..
Action nom. jouis. 20 juin.tme	3700 ..
Banque de Paris.....cpt	1030 ..
500 fr. t. p. jouis. juillet.tme	1020 ..
Crédit Foncier.....cpt	655 ..
500 fr. t. p. jouis. juillet.tme	660 ..
Crédit Lyonnais.....cpt	1055 ..
500 fr. t. p. jouis. 25 sept.tme	1048 ..
Société générale. Louis. oct.cpt	615 ..
Est.....cpt	896 ..
500 fr. t. p. jouis. nov.....tme	895 ..
Paris-Lyon-Méditerranée.cpt	1355 ..
500 fr. t. p. jouis. nov.....tme	1346 ..
Midt.....cpt	1145 ..
500 fr. t. p. jouis. juill.....tme	1135 ..
Nord.....cpt	1750 ..
400 fr. t. p. jouis. juill.....tme	1745 ..
Orléans.....cpt	1415 ..
500 fr. t. p. jouis. oct.....tme	1406 ..
Ouest.....cpt	880 ..
500 fr. t. p. jouis. oct.....tme	885 ..
Métropolit. 250 f. t. p. juis. tme	503 ..
Suez act. 500 f. t. p. j. juil. tme	3865 ..
— 5 ^e civile.....cpt
Proc. Thomson-Houston. j.tme	641 ..
Espagne extér. 4 0/0 oct.....tme	77 10
Russe 4 0/0 1901.....dec.cpt	92 80
— 3 0/0 1896.....nov.cpt	73 ..
Rio-Tinto..... jous. nov.tme	1178 ..
MINES D'OR	
Rand Mines.....	223 ..
Chartered.....	46 ..
East Rand.....	154 ..

Cours de Paris

Blés (77/75 à l'hectolitre) les 100 kil. net comptant. — Cour. 25 » à 23 25 ; mars 23 50 à 23 75 ; mars-avril 23 50 à 23 75 ; 4 de mars 23 50 à 23 75 ; 4 de mai 23 50 à 23 75. Circ. » ». Liq. : 10,500.

Farines (Fleur de Paris, les 100 k. net sans esc.). —

